



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le **Lundi 13 mai 2024 à 19 h 30**, au 4050 rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le conseil municipal prendra en considération les demandes de dérogation mineure suivante :

Numéro de demande	Sites concernés	Nature et effets
DM-2024-01	RUE LATOUR 6 296 343	Installer des conteneurs à déchet semi-enfoui en cours avant contrevenant moins de 1.5 mètre des lignes de propriété ainsi à l'argile 7.4.5 et au tableau 18 du règlement de zonage 02-2023.
DM-2024-02	2181 BOULEVARD BARETTE 5 187 866	Régulariser la marge d'implantation de 6.69 mètres en cour arrière au lieu de 7 mètres tel qu'exigé par la réglementation en vigueur par la grille de spécification de la zone U-40 et la réglementation en vigueur.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes à **19h15** le jour de cette séance.

Donné à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 23 avril 2023.

Lidia Langis
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Lidia Langis, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 23 avril 2024, entre 12h et 17h.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 23 avril 2024.

Lidia Langis
Directrice générale et greffière-trésorière